L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 7 MAI 1868.

Entre les rues Bienville et Conti.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73.

DUPOUR & LIBERT, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
$10, par ouvrage, $5 par trimestre, $4 par mois, 10 cents.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6 par semestre, $4.
TARIF D'ANNONCES.
Annonces judiciaires, placées à tour de rôle dans les parties du journal, coûtent $1 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Annonces insérées de la page éditoriale coûtent un carré pour chaque insertion.
Annonces publiées par intervalles, coûtent $1 le carré pour une première insertion et 75 cents pour chaque insertion.
Annonces de vente, dans la page éditoriale, coûtent $5 le carré par mois.
Annonces faisant régulièrement et souvent des changements, et les petites annonces pour les transitoires, tel occupate qu'il soit, coûtent $1 par mois des onze mots, ou cet occupate ne dépasse pas cet espace.
Les annonces d'affaires coûtent 25 cents la ligne pour chaque insertion.
Les annonces transitoires doivent être payées d'avance.
Annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas spécifié, payables au bon plaisir.
Les prix des personnes faisant régulièrement de la [illegible] sont envoyés à la fin de chaque mois.
Pour la liste des navires et steamboats dans notre port, ainsi que les expédiés de jeudi, voir à la page suivante.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 7 MAI.

PARTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

[illegible] Fernandez, à la salle d'en-an, No 44 rue Bienville-Levée—300 lots linge fait de saison, sans réserve.

[illegible] Latapie, agissant comptable, à crédit, au No 48 rue [illegible]—un lot de meubles.

[illegible] Montgomery Bros & Co, à leurs salle d'encan, rue [illegible]—un assortiment général de meubles et d'ustensiles de cuisine. Et aussi écuries de P. Liber, rue [illegible]—superbes chevaux, équipages et de monture; voitures à la tilbury, buggies, &c.

[illegible] Roger & Co, à leur salle d'encan, rue Vieille-Levée—sans réserve—marchandises sèches, linge fait, [illegible] et chapeaux.

[illegible] Blohm & Co, à leur salle d'encan, 21 rue de la Levée—grande vente sans réserve, de marchandises de fantaisie et chap aut.

[illegible] Hall & Co, à leur salle d'encan, 16 rue de Chartres—et en rue-deux en dentelle, et jaconat, broderie et article de fantaisie. Aussi marchandises sèches, rangées et américaines, notre—sans réserve.

[illegible] Eug. Toussaint, à 5 heures P. M., sur la Levée, au [illegible] de la rue des Ursulines—des caisses de limons et [illegible] en débarquement de Palermo.

[illegible] Offman, Mahe & Co, au No 38 de la rue de Chartres—belles robes de saison, lingerie de mes-leurs, chapeaux paille et autres marchandises.

[illegible] E. Morphy, au No 62 de la rue Poydras—fromage.

[illegible] Thomas T. Nash, au St Louis Warehouse, No 97 et [illegible] Front, entre les rues Lafayette et Girod, 1,000 [illegible] de la Caroline du Sud.

Achetez vos cosmétiques et chocolats de M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

[illegible] de la Caroline.—M. Chas. T. Nash vendra, à 11 heures, à l'entrepôt St Louis, Nos 97 et [illegible] Front, entre les rues Lafayette et Girod, 1,000 [illegible] de la Caroline du Sud.

Vente d'une Pharmacie.—L'exploitation de la [illegible] Hermann et Bach à l'angle des rues Chartres et [illegible], ayant fourni au propriétaire de suffisants moyens d'existence, ce dernier voudrait la céder à des [illegible] qui lui feraient avant-guerre que possible à [illegible]—Voir l'annonce.

Les ressources de la ville.

Le message du maire aux Conseils, nous [illegible] l'exposé suivant des ressources de la ville:

Taxes de 1867	$2,000,000
Taxes arriérées	500,000
Revenances	800,000
Droits de quais	300,000
Droits de terrains	30,000
Loteries	10,000
Fonds des Cours de Recorders	40,000
Droits de navires	175,000
Droits de travail	33,000
Subvention d'Etat pour les Ecoles	96,000
	$3,986,000
DÉPENSES	
Fonds de paiement	$1,722,000
Intérêt sur les coupons	547,000
Dette flottante	360,000
	$2,644,000
Excédant	$1,342,600

Il y a peut-être pas, dans l'Ancien comme le Nouveau Monde, de corporation municipale qui ait un budget annuel présentant un total de recettes sur les dépenses de plus de deux millions de recettes. Les financiers, les chefs de l'administration des villes européennes se pourraient pas croire qu'avec de telles ressources, la ville de la Nouvelle Orléans se débat, depuis un an, dans des embarras [illegible], que ses obligations à long terme [illegible] une dépréciation de plus de 20 pour cent, que son papier-monnaie est coté à 30 ou 40 cents au-dessous de celui des Etats-Unis. Comment avec un excédant de ressources de 1,800 pour cette seule année, avec la possibilité pour la ville de porter cet excédant à 2,000 au moyen des plus simples réformes, en prospective de voir augmenter chaque jour les revenus, car nous mettons en fait que deux ou trois ans on pourrait faire prêter un million par an aux marchés et aux [illegible] comment avec de tels éléments pour relever son crédit, la ville ou plutôt les spéculateurs ne trouvent-ils pas une seule maison financière pour rembourser, d'un coup, les quatre millions et demi de billets de la ville en circulation et au besoin pour régler le paiement de toute la dette municipale, y compris les billets n'ont que de quinze à deux à peine, en moins de quinze ans. Cela [illegible] et inouï, car jamais situation financière ne fut plus facile à régler que celle que nous [illegible] exposée dans le message du maire. Mais, les Conseils ont en raison de repousser le projet de vente des Marchés pour dix ans [illegible] quatre millions. Il n'y a aucun motif [illegible] de pareils sacrifices quand on [illegible] d'être. Lorsqu'on était pour la première fois l'idée de vendre les tables des Marchés, on assura que cette vente pouvait produire de trois à quatre millions et que cette somme suffirait pour retirer de la circulation les billets de ville. Nous ne tînmes alors aucune objection à la mesure, parce qu'en l'absence de toute autre proposition, nous étions disposés à accepter ce plan sur les bases indiquées. La vente aux enchères n'a donné qu'un total de 400,000, et le Conseil a refusé de la ratifier. Il vient de repousser aussi l'offre de six millions faite par quelques spéculateurs. Les Marchés vendus chaque année dans des conditions peuvent rapporter pendant une période de dix ans, une somme de [illegible] millions. Il n'y avait nulle nécessité de sacrifice de trois millions pour un prêt qui ne tirait pas même la ville de ses embarras. La vente à sacrifice des revenus de la ville est plus onéreuse qu'un emprunt à intérêt, puisque le versement d'une somme mensuelle [illegible] de façon à payer l'intérêt et le capital en [illegible] ans.

Il est bien clair que si le crédit de la ville [illegible] pas été ébranlé par les mauvaises administrations qui ne sont succédées depuis 1861, [illegible] facile d'emprunter cinq millions remboursables en dix ans par annuités et de [illegible] ainsi les finances dans un état normal [illegible] graduel n'eût coûté à la ville qu'une somme de six à sept millions en [illegible]. Mais soit qu'on n'ait pas confiance dans les administrateurs de la ville, soit que les capitalistes [illegible] pas des placements plus avantageux, le refroidissement d'investir leurs fonds dans un [illegible] propriété de ville, le fait, soit que les [illegible] entreprises dans cette direction ont échoué [illegible] il est probable qu'elles échoueront encore [illegible] les renouvelle.

[illegible] absolument recourir à une combinaison [illegible] nouvelle qui inspire la confiance par les [illegible] dont elle sera entourée, et qui attire [illegible] capitaux par l'attrait de profits aléatoires.

[illegible] en même temps, il ne faut pas que la [illegible] s'aimposer de trop lourds sacrifices [illegible] budget est suffisant pour permettre l'exécution des obligations qu'elle contracterait et assurer la libération dans un laps de temps de [illegible] années; elle a donc le droit de refuser des conditions léonines.

[illegible] avons approuvé le principe du système des obligations à intérêt remboursables par tirages et avec primes, parce qu'il a pour lui la force de l'expérience. C'est le seul qui, dans des circonstances actuelles, puisse sauver la ville de ses embarras présents. Quant aux [illegible] et aux détails pratiques de plan, ils peuvent donner matière à discussion, mais nous devons dire que les calculs qui nous ont été soumis [illegible] pas parfaites et raisonnables, [illegible] la combinaison serait certainement avantageuse pour la ville que pour ses [illegible].

L'assemblée des obligataires mexicains a eu lieu au Cirque des Champs Elysées à [illegible] plus tumultueuse. M. de La Gorce a été interrompu au milieu de son discours par des vociférations parties de tous les points de la salle, et par des cris parmi lesquels on a distingué celui de "à bas l'endormeur." Malgré le tumulte, les pouvoirs de la commission ont été continués par le vote de l'assemblée.

Théâtre de l'Opéra.

Le grand opéra de Verdi, *Jérusalem*, a été chanté plusieurs fois déjà d'une façon très remarquable par MM. Picot, Van Hoffien, Le Chevalier, Dupin, Pauliny et Mlle Fauschetti; et il a été exécuté par l'orchestre et les chœurs avec beaucoup de vigueur et d'effet. La mise en scène en est excellente. Aussi espérons-nous que la représentation de ce soir aura encore le privilège d'attirer la foule.

Soixante et quelques des abonnés et des habitués de l'Théâtre ont offert un bénéfice à M. E. Calabrési, l'un des directeurs de l'Opéra, qui en est en même temps chef d'orchestre. Les mérites qui ont dicté cette offre sont connus de tous. L'exploitation de l'année théâtrale a donné des résultats plus que négatifs pour les directeurs, qui, anxieux de remplir leurs engagements envers leurs artistes, n'ont rien prélevé pour eux-mêmes. Bien que M. Calabrési, qui est venu ici en quittant une position assurée par quatorze années de direction honorable, n'ait pas en à se féliciter de sa nouvelle entreprise, tous ceux qui ont fréquenté le Théâtre ont été témoins de l'indompitable énergie dont il a fait preuve pour lutter contre les difficultés de la situation. Le travail qu'il a accompli depuis le commencement de la saison est un travail herculéen. Près de quarante ouvrages lyriques de tout genre ont été montés dans un espace de moins de six mois, d'une façon très satisfaisante.

Le zèle et l'assiduité de notre digne chef d'orchestre méritent assurément une récompense, et nous ne doutons pas que tout le public ne s'associe par son concours au témoignage de sympathie et à l'assistance matérielle qu'un grand nombre d'abonnés ont proposé de donner à M. Calabrési. La somme que produira la recette sera loin d'être une compensation suffisante pour les pertes dont il a sa part à supporter comme membre de la direction; mais nous espérons que grâce au zèle de tous, elle s'élèvera à un chiffre respectable, et qu'elle prouvera une fois de plus, la libéralité proverbiale du public orléanais.

Les signataires de la lettre se feront naturellement un plaisir et un devoir d'employer toute leur influence à grossir la recette, et nous comptons que les institutions publiques de la Nouvelle Orléans sauveront pour un certain nombre de billets afin de contribuer à aider la direction dans ses louables efforts pour maintenir l'Opéra ouvert jusqu'à la fin de la saison.

Cette représentation doit, il nous semble, être sous tous les rapports, une des plus brillantes et des plus productives de l'année et les dilettantes de la Nouvelle-Orléans ne manqueront pas de saisir cette occasion pour témoigner à M. Calabrési la haute appréciation qu'ils font de son talent comme musicien et comme chef d'orchestre.

CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.—Nous avons annoncé dernièrement que, grâce à l'initiative d'un certain nombre de propriétaires riverains de cette voie ferrée, on avait entrepris de la remettre en exploitation. L'ancienne ligne et le matériel ont été achetés et une compagnie a été formée sous le titre de "South Eastern Railroad Co." Le président, M. B. L. Millaudon, annonce que des livres de souscription sont actuellement ouverts au bureau de la Compagnie, 183, rue Commune, pour le placement de 2,500 actions du capital social.

Sous l'énergique impulsion que donneront à l'entreprise le Président et les Directeurs, il n'est pas douteux que l'affaire ne donne d'heureux résultats. Nous appelons donc l'attention des intéressés et du public sur l'annonce dont il s'agit.

L'INDIFFERENCE EN POLITIQUE.

Nous lisons dans le *Commercial Advertiser*:

Un de nos confrères les plus estimés de l'Ouest déplore dans un récent article l'indifférence du peuple en matière politique. Le gourdissement moral et politique de notre population:

"L'indifférence du peuple des Etats-Unis à l'égard de la déposition du Président est un fait d'étonnement pour un grand nombre de nos citoyens intelligents. Il est à noter que ceux-là même qui condamnent le projet radical avec le plus d'énergie ne montrent pas d'empressement à dénoncer, et déclarent, en haussant les épaules, qu'il n'est aucun lien politique avec M. Johnson. Nous en sommes encore à attendre la première suggestion sérieuse de résistance à la déposition. En revanche nous trouvons les journaux démocrates remplis de commentaires sur la conduite probable de M. Wade, successeur de M. Johnson, et de critiques sur le choix de ses futurs ministres. Les démocrates manquent absolument de la cohésion et de l'énergie nécessaires pour faire une opposition vigoureuse quoique pacifique à l'*impeachment*. Ils sont forts pour émettre de prophétiques lugubres, citer des précédents éloquents, mais, en somme, ils ne sont pas des adversaires pratiques.

Si l'apathie populaire ne se manifestait que dans les circonstances actuelles et seulement pour l'*impeachment*, nous aurions plus d'espoir pour notre pays. Mais l'indifférence, l'insensibilité du peuple à l'égard de tout ce qui touche aux malversations congressionnelles et aux abus du pouvoir est aussi générale qu'alarmante. La prodigalité du dernier congrès avait excité, à toute autre époque de notre histoire, une indignation universelle. L'adoption du bill multipliant des primes militaires, qui augmentait de plusieurs centaines de millions une dette publique déjà écrasante, n'a pas causé le moindre mécontentement parmi le peuple. Les fraudes sur le recouvrement des impôts sur le whiskey, fraudes qui s'élèvent de 50 à 60 millions par an et qui sont dues à l'impossibilité d'exécuter une loi inexécutable et à la malhonnêteté des employés du Trésor, ont été acceptées sans murmurer. Le Congrès actuel, dont l'attention était sollicitée par des questions d'un intérêt vital pour le pays, ne s'est occupé, depuis qu'il est en session, que de chicanes politiques. Et cependant pas une réclamation ne s'est élevée du sein du peuple.

LES PRÉTENDUES NATURALISATIONS.—Le journal *La Liberté* a reçu le *Communiqué* suivant:

"*La Liberté*, dans son numéro du 11 avril, a publié un article ainsi conçu:

"La législation des Etats-Unis a reçu dans ces derniers temps des centaines de lettres écrites par des citoyens français demandant à se faire naturaliser citoyens des Etats-Unis pour échapper aux bienfaits de la loi de la réorganisation de l'armée.

"Le chargé d'affaires a dû répondre invariablement aux requérants qu'il est impossible de faire droit à leur demande, les lois fédérales exigeant "un séjour valable sur le territoire de la république ayant que les étrangers soient après à jouir de tous les droits nationaux."

"Il est bon de remarquer à ce propos que le titre de citoyen américain est aujourd'hui ambitionné en France, à peu près comme l'est celui de citoyen français, dans les Echelles du Levant.

"Le gouvernement de l'empereur a pris des informations précises qui lui permettent de rétablir l'exactitude de faits si singulièrement dénaturés.

"Depuis plusieurs mois la légation des Etats-Unis n'a reçu que deux demandes de naturalisation, dont l'une même n'était pas formulée par un Français."

— Nous lisons dans le *Pionnier* de l'Assomption:

Mardi matin une tourmente terrible a passé sur notre paroisse. Le vent a renversé des bâtisses, déraciné des arbres et couché le maïs.

Y a-t-il des causes de Guerre?

(*Extrait de la France du 15 avril.*)

Ce n'est pas dans les fantaisies des nouvellistes qu'il faut chercher la réponse à cette question, c'est dans la situation elle-même étudiée dans la vérité et dans la logique des faits.

Dans un récent article, M. de Girardin conclut ainsi: "Y aura-t-il la guerre? Les hommes disent: non! les choses disent: oui!" C'est tout le contraire qui est vrai. Ce sont les hommes, ce sont les faiseurs de nouvelles, ce sont quelques journaux habitués à exciter l'émotion de leurs lecteurs, qui disent: oui! Mais pour tout esprit impartial et sensé, ce sont les choses qui disent: non!

Où sont, en effet, et quelles sont les causes que les inventeurs de complications sanglantes à l'éventualité de la guerre? Il y en a quatre:

L'extension territoriale de la Prusse;
La question du Slesvig;
L'indépendance de l'Allemagne du Sud;
Les affaires d'Orient.

Le lendemain de la bataille de Sadowa, au moment où la Prusse s'annexait, directement ou indirectement, tous les Etats au nord du Mein, modifiait si profondément l'équilibre de l'Europe, la guerre était imminente, et M. Rouher a fait connaître, à la tribune, les patriotiques anxiétés dont le gouvernement de l'Empereur a été doté en apprenant ces événements si rapides et si imprévus. Mais, aujourd'hui, le nouvel état de choses créé par les victoires de la Prusse est un fait accompli, que la France et l'Europe ont accepté après des convulsions qu'il n'était en réalité menaçant ni pour l'intérêt ni pour l'honneur d'aucune grande nation. La Confédération du Nord, dans les limites que le traité de Prague a définies, est encore une par toutes les puissances, et leurs ambassadeurs sont accrédités auprès de nouveau pouvoir fédéral. La France, en particulier, par la haute médiation de son souverain, en déterminant les conditions du traité de paix entre la Prusse et l'Autriche, a sanctionné d'avance les modifications qu'il a apportées à l'organisation politique de l'Allemagne. Les actes de sa chancellerie depuis cette époque ont consacré plusieurs fois son adhésion. Ce serait plus qu'une inconséquence de protester aujourd'hui et de régrès contre un fait qui s'est passé désormais dans le droit public de l'Europe.

La Prusse, de son côté, loin de se laisser entraîner par l'enivrement de ses triomphes, a fait preuve de modération et de sens pratique. Nous pouvons affirmer que les rapports entre Berlin et Paris, un moment altérés par l'incident du Luxembourg, sont restés, depuis lors, aussi satisfaisants qu'il est possible de le désirer.

Quant à la question du Slesvig, on n'est certainement pas de la que sortira un conflit entre les grandes puissances. On a dit bien souvent que les négociations étaient rompues entre les cours de Berlin et de Copenhague. Il n'en est rien; elles se poursuivent dans des conditions qui permettent d'espérer une solution prochaine. Rien n'indique que la Prusse ait l'intention de se soustraire aux engagements qu'elle a pris par l'article 5 du traité de Prague, et de refuser de faire droit à ce que peuvent avoir de légitime les réclamations du Danemark.

En tous cas, il est hors de doute que ni la Prusse, ni l'Angleterre, ni même l'Autriche ne sont intervenues dans ces négociations. Le Danemark pas plus que la Prusse ne les ont sollicitées à prendre part à ces débats, et nous ne pensons pas qu'elles aient le désir de s'y mêler. L'affaire se traite exclusivement entre les gouvernements qu'elle intéresse; il est probable qu'elle ne tardera pas à être terminée à la satisfaction de l'une et de l'autre.

L'avenir de l'Allemagne du Sud a été sans doute aussi une préoccupation pour la politique française. Si la Prusse avait franchi le Mein, et, non contente de ses traités d'alliance avec le Hanovre et le Wurtemberg, elle avait voulu les annexer ou les subalterniser, comme elle a fait pour le Hanovre et pour la Saxe, elle aurait fait surgir une éventualité grave. Mais le péril a cet égard, s'il a jamais existé, s'est évidemment éloigné. Les élections au Parlement douanier ont révélé hautement l'esprit d'indépendance et de résistance qui anime les populations de l'Allemagne méridionale. La Prusse est arrêtée sur les bords du Mein autant par la lettre des traités que par le patriotisme du Sud. Elle a, d'ailleurs, bien assez à faire pour consolider et assimiler la Confédération du Nord, et c'est une jeunesse à rendre à ses hommes d'Etat les plus éminents, qu'ils se consacrent tout entiers à cette tâche laborieuse, détournant leur politique et leurs regards de toute nouvelle extension territoriale.

Il y a donc en apaisement et amélioration manifeste dans la situation, du côté de l'Allemagne. Il n'y a point de paix entre l'Allemagne et la France, c'est la paix en Orient.

L'agitation des populations chrétiennes de la Turquie est pour certaines ambitions en éveil, une occasion permanente de *casus belli*; mais, depuis les souvenirs formidables de Sébastopol, rien de grave n'est à redouter si l'Europe centrale reste tranquille. Il n'y a pas longtemps qu'une espérance d'entraîner l'Allemagne et de soulever les chrétiens de l'empire ottoman a pu tenter certaines convoitises; mais la vigilance et la fermeté des puissances occidentales ont fait évanouir ce dessein à peine formé. On annonçait que la Roumanie allait proclamer son indépendance; que la Russie allait intervenir avec des forces considérables; que la question d'Orient allait renaître avec toutes ses menaces. Aucun de ces présages ne s'est réalisé, et à l'heure où nous écrivons, nous pouvons dire avec certitude qu'il n'y a, ni sur les bords du Danube, ni sur les bords du Pruth, aucun danger de nature à inquiéter l'Europe.

Les bruits belliqueux dont on s'alarme périodiquement ne reposent donc sur aucun fait sérieux: l'examen impartial de la situation en démontre la fausseté; les relations amicales et la sagesse des puissances les démentent. En consulté ses propres ressources, nous ne sommes pas inspirés par un optimisme exagéré. L'Europe, si fort agitée par les événements de ces dernières années, n'est peut être pas entrée encore dans un état de calme absolu et de complet équilibre. Espérer qu'il n'y ait plus de nuages à l'horizon politique, c'est poursuivre des chimères; mais ce qui est certain, c'est que les points sombres se sont plutôt éclaircis qu'obscurcis, et que les questions qui ont préoccupé l'opinion publique ont généralement perdu de leur gravité. Pour les résoudre définitivement, nous comptons sur cet esprit de justice et de modération qui doit être la politique des gouvernements, parce qu'il est l'intérêt des peuples.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—6 MAI.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN
Eucoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	73	Midi	82
12 " "	82	3 P. M.	82
3 " P. M.	82	6 " "	83
6 " "	83		

PROPOSITIONS DU MAIRE HEATH.—Le maire Heath est fertile en propositions, mais pas toujours utiles. Dans la même séance où son grand message a été lu, il a présenté une recommandation spéciale de sa part d'acheter l'hôtel St-Louis pour en faire un Palais de Justice. Certes, il faut absolument que les Cours de justice abandonnent le local où elles se trouvent aujourd'hui, nous sommes d'avis de les loger à l'hôtel St-Louis plutôt que de les voir se colloquer ailleurs, en débors peut-être des limites du Deuxième District; mais nous ne voyons pas pourquoi elles ne resteraient pas là où elles sont. Il serait très facile de mettre ces vieilles bâtisses sanguinolentes à l'épreuve du feu, et une fois cela fait, elles ne laisseraient plus rien à désirer, car leur emplacement sur le jardin de ville est le plus beau de la Nouvelle-Orléans. Il est vrai qu'il faudra bientôt une salle nouvelle pour y installer une Cour d'appel, mais la Septième Cour de District instituée par la Convention; mais cette Cour pourrait prendre la place de celle du recorder qui en trouverait une autre plus convenable sur un point plus rapproché de prison.

Le maire dit que le propriétaire de l'hôtel St-Louis accepterait une taxe très faible soit le demi de un millième du dollar, ou de 50 cents par mille piastres pour le payement de son immeuble. Très bien, mais s'il est question d'une taxe additionnelle, il faut se garder de multiplier tributables que pour un but plus pressant et plus utile, c'est-à-dire pour le rachat des billets de ville. Quand la ville aura ainsi fait honneur à ses signature, elle pourra, si elle le désire, faire de simple amélioration. Ce que nous venons de dire au sujet des cours de justice, nous pouvons l'appliquer aux water works dont le maire veut aussi consolider l'achat. Le fait est que la ville n'est pas plus en état de faire une acquisition que l'autre.

HABEAS CORPUS.—Le juge Lemonnier de la 4me Cour de District a rejeté, hier, la demande d'habeas corpus dans l'affaire de Whiteside, de Chicago, arrêté ici pour fraude au moyen de l'emploi frauduleux de certificats de pierre. Une demande a été aussitôt adressée à la Cour de District des Etats-Unis, qui a une juridiction plus spéciale dans des affaires où les parties relèvent d'Etats différents. Reste à savoir si dans l'intervalle, le prisonnier Somme dans l'affaire Wallache, n'a pas été enlevé et expédié.

TENTATIVE D'INCENDIE.—Hier matin, vers 3 heures, tentative de feu, faite pour brûler la maison de Mme Alleweire, au coin des rues Washington et Camp, occupée maintenant comme une maison de marché. Les flammes se développaient déjà quand elles ont été découvertes par les officiers Pacheleuse et Wilson qui ont pu les éteindre. Le dommage a été léger. Les lieux avaient été saturés d'huile de charbon et un peu plus tard la maison tout entière eut été la proie du feu.

ARRESTATION DE VOLEURS.—Hier matin, la police a arrêté deux jeunes gens nommés George Wellington et Charles Lazzar, accusés d'avoir commis un vol dans la magasin de marchandises sèches de M. Danziger, rue du Canal No 163. On a retrouvé pour $2,000 d'articles, consistant en dentelles, châles, soies et bijouterie.

RECORDER NEVILLE.—Billy Armstrong, traduit sur une accusation d'assaut et batterie, a été relaché moyennant une caution de $250. William Cain, habitué de la prison, sur accusation de vol, a été mis sous une caution de $1000.

RELEVÉ.—Le bureau d'officiers, nommé par le gén. Buchanan pour faire le relevé général des votes de l'Etat, a terminé ses opérations. Nous devons donc attendre incessamment la production officielle des chiffres.

LES VOLEURS DU MAGASIN DANZIGER—LAZZAR n'ont que 14 ans et Wellington 6. Tous deux ont été déjà arrêtés pour vol, et, cette fois ils ont été surpris avec des dentelles qui enroulaient leurs jambes. Ils avaient pénétré dans le magasin par une porte de derrière, dont ils avaient enlevé les panneaux. Ils ont visité tous les tiroirs où ils espéraient trouver quelque argent. Les marchandises avaient été placées dans une grande caisse au milieu du magasin, et les jeunes voleurs comptaient sans doute les emporter en se servant d'une voiture de louage, quand la police a mis la main sur eux.

BUREAU DE POLICE.—Décisions—B. M. Smith, No 414, suspension de 10 jours, pour négligence de devoir.

W. A. Carroll, No 142, suspension de 3 jours, pour négligence de devoir, pour avoir perdu son numéro de chapeau et son baton ou les avoir laissé prendre.

Edward White, No 98, suspension de 5 jours pour négligence de service.

J. Fitzgerald, No 176, suspension de 5 jours pour négligence de service.

J. Bourke, No 200, suspension de 10 jours pour tenir une conduite indigne d'un officier.

Octave Russel, suspension de 3 jours pour ivrognerie.

A. Prados, No 226, accusé de désobéissance aux ordres, d'insubordination et de négligence de service pendant les élections et d'inertie action active en affaires politiques. Instruction renvoyée à la prochaine séance.

ECOLES PUBLIQUES.—Réunion hier soir, sous la présidence de M. Mount. 16 membres sont présents.

Le rapport du comité de finance, pour le mois d'avril, donne l'état suivant:

Salaire des professeurs et surnuméraires	$17,748 35
Portiers	1,115
Officiers et employés	1,150
Professeurs des écoles de couleur	3,693 30
Portiers	295
Loyers des écoles blanches	1,620 15
" " couleur	920
Livres et papiers	4,000 75
Réparations aux écoles	1,507 22
Fournitures	1,001 98
Publications et annonces	165 25
Total	$30,000 00

Le comité sur les professeurs rapporte que depuis la dernière séance, quatre maîtresses ont donné leur démission.

John Sibley et William Brooks, du lier district, ont été examinés et trouvés propres à faire de l'enseignement au séminaire d'Alexandrie. Ausel, Wm. Beatty et P. Sneider, du 2ème district.

Mlle A. E. Gallagher a été élue pour remplir la position de 3me assist. professeur à l'école de Soto.

Dr. Wm. H. Bell a été recommandé comme principal et M. Monnet comme 1er assistant de l'école de Jefferson.

Plusieurs autres nominations, recommandations ou promotions ont été faites. On en trouvera la liste dans notre partie anglaise.

Le comité sur les réductions a rapporté un plan pour réduire les dépenses, lequel plan est déposé sur la table sujet à appel.

Le surintendant conseille dans son rapport de désigner la dernière semaine de juin pour les exercices annuels.

Une résolution de M. Parham, portant que les professeurs absents pour cause de maladie, ne seront payés que pour les samedis, les dimanches et les jours de fête, et les surnuméraires pour les jours de travail, a été adoptée.

Un appel contre cette résolution est soutenu, et toutes les pétitions pour permis d'absence ou pour paiement pendant la maladie ont été référées au comité sur les professeurs.

— L'empereur, qui était un peu indisposé ces jours derniers, va beaucoup mieux. Il est, dit-on, sinon débarrassé, au moins allégé des douloureux rhumatismes qui le faisaient souffrir.

— "Il n'y a en du 13 au 20 mars dernier, dit le *Courrier des Etats-Unis*, que 27 cadavres trouvés sur la voie publique."

Rien que cela!

"Le semaine d'après, dit le même journal, il n'en a été trouvé que 17."

La famille africaine ne fait suivre ces chiffres d'aucune réflexion. Elles nous paraissent, en effet, superflues.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Péroraison de Bingham.

Il représente Johnson comme un tyran.

Désolation fort commune.

Stevens rappelé à l'ordre à la Chambre des Représentants.

Lettre de Canby à Grant sur le Serment d'épreuve.

Silence de Grant.

Meeting contre Gladstone en Angleterre.

Les Evêques soutiennent l'Eglise d'Irlande.

La Papauté dénoncée dans le mouvement.

Nouvelles européennes.

Londres, 6—La consultation Franco-Russe sur les affaires de la Crète a été démentie par autorité.

La France a suspendu ses relations diplomatiques avec Tunis à cause d'outrages réitérés à l'égard de citoyens français.

On attend demain à une division sur la balance des résolutions de Gladstone. Il y a aujourd'hui un immense meeting à la salle St. James en faveur du maintien de l'église irlandaise.

L'archevêque de Canterbury présidait et beaucoup d'ministres Tories se trouvaient sur l'estrade. Le lord-maire a présenté une série de résolutions favorisant la continuation de l'église.

Ces résolutions ont été secondées par l'évêque d'Oxford.

Le Herald d'York a présenté de son coté une série de résolutions déclarant que c'était une attaque contre l'Eglise d'Angleterre et un mouvement pour détruire la papauté et qui a soulevé beaucoup de tumulte et de confusion.

Nouvelles de Washington.

Washington, 6—Chambre.—Stevens a été rappelé à l'ordre par l'Orateur dans ses explications sur Alta Vela et il a tout retiré. La partie qui a été lue était très caustique à l'égard de Nelson.

La résolution de Cary, retirant le 10me article de l'impeachment, n'a pas été pris en considération. Il a voté ses rapports d'urgence de guerre.

La Chambre s'est formée en comité général avec l'entente que les orateurs éviteraient toute discussion sur l'*impeachment*.

SÉNAT.—La Cour était foulée de monde. Bingham, en concluant, a fait un effort, comme il l'a dit.

"Il peut être pardonné de citer les paroles du grand historien de l'Angleterre que si le Parlement avait cette fois échoué l'arbre de la liberté s'en fut allé en pièces" et serait il dit dans l'histoire à venir que par la défection du Sénat de la République de la liberté américaine s'en est allée en poussière et le nom de notre république a disparu devant les nations. C'est l'esprit de justice, de liberté et d'égalité qui fait que votre constitution est respectée partout. Elle donne au peuple le droit de faire ses propres lois et c'est ce droit qui est contesté par votre réfugié de Président. Il réclame le pouvoir de faire des lois pour être dictateur. S'il lui est permis de faire ainsi ce sera par la voie du Sénat, non par la volonté libre du peuple américain ou par une négligence de ses Représentants.

Le Sénat le mettra-t-il au dessus de la Constitution qu'il a violée et à laquelle il a juré d'obéir.

Peut être en dit-il trop, mais il demande aux sénateurs de ne pas oublier qu'il parle devant d'hui au nom de la Constitution et des lois violées, en faveur des droits d'un peuple libre—qu'il parle au nom d'un ami de la liberté et de l'égalité qui se sont élevés à la mort et qui ont pris pour que la nation puisse vivre. Il lui reste à remercier le Sénat pour l'attention qu'il lui a prêté et à demander que le Président de la Chambre des Représentants d'un peuple libre la conviction de ce Président accusé devant Dieu et les hommes de toutes crimes et délits, ce dont il est *impeach*.

Des applaudissements ont éclaté et Chase a fait exercer les galeries.

Une nouvelle résolution a samedi à été remptée par 29 contre 29.

Les portes alors ont été fermées. Une résolution pour admettre les rapporteurs officiels a été rejetée.

Les résolutions de Sumner ont été discutées jusqu'à l'ajournement.

Washington, 6—Donnelly a dit qu'il a été mal compris à la Chambre, qu'il n'a ni doute ni ne désire une reconciliation avec Washburn. Sa proposition de boire au coup ne signifie rien de cela.

Grant a envoyé au Congrès un message contenant une communication de Canby, qui expose au détail les mesures qu'il a prises pour l'obligation où sont les officiers d'Etat des deux Carolines de prêter le serment d'épreuve. Nombre d'hommes honorables, coopérant avec le gouvernement ont interprété cette loi; d'autres hommes honorables qui pourraient le prêter, refusent de le faire, parce qu'on leur aurait bien vite des motifs indignes. Grant n'exprime aucune opinion sur la sagesse et sur le bonus à faire mettre la lettre de Canby.

La protestation des habitants blancs de la Caroline du Sud contre la Constitution a été référée au comité de reconstruction.

Nouvelles diverses.

Atlanta, 6—On croit que le serment d'épreuve ne sera pas requis des membres de la Législature et que la Législature se rassemblera à Milledgeville, comme corps provisoire, pour statuer sur l'amendement constitutionnel, et s'ajourner ensuite.

Jackson, 6—Rien d'intéressant à la Convention ajourné hui.

New York, 6—H. J. Messenger, banquier, dont la faillite a été rapportée hier, a effectué avec ses créanciers un compromis sur le pied de 75 c. sur la piastre.

Arrivé le steamer Ocean Queen avec $275,000 en or.

Toronto, 6—Sept Fenians suspects ont été arrêtés. La circulation des journaux ayant une tendance fenianie a été prohibée.

Montréal, 6—Le remorqueur Relief a chaviré aujourd'hui. La capitaine et 5 hommes se sont noyés.

Chicago, 6—La conférence a discuté jusqu'à l'ajournement l'admission des délégués du Nud.

Augusta, 6—L'Association de la Presse s'est réuni aujourd'hui. Les journaux de Columbus, Montgomery, Atlanta, Knoxville, Nashvillé, Macon, Auguste, Savannah et Charleston, y sont représentés. Lamar, du *Sun and Times*, est président temporaire et Hunt du *Journal and Messger*, de Macon, secrétaire. Après l'organisation l'Association s'ajourne à demain.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 6 mai, 6 p. m.—Arrivée: le navire Wheland, de Brême, avec une cargaison générale; le navire Polar Star, capitaine Rich, de Bordeaux, avec une cargaison générale; le barque Joshua Loring, de Liverpool, en 19 jours, avec un chargement de rade.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 6—Descendant, les steamers Belle Lee, Lizzie Gill, Indiana et Alice Dean. Le fleuve monte.

Savannah, 6—Coton plat et nominal. Vendu du 92 balles. Middling 31 à 32. Reçu 143 balles.

Marchés européens.

Londres, 6, au soir.—Consolidés 93 7/8. Bons calmes.

Liverpool, 6, au soir.—Coton lourd et sans changement. Cérdales calmes.

Marchés Américains.

New York, 6.—Coton plat et en baisse de 1/2. Vendu 1700 balles: Middling 32 à 32 1/2. Farine inactive et sans changement. Or 139 3/8. Sterling calme et ferme. Fonds publics, forts. Vieux bons 108 1/4.

Mobile, 6—Pas de demande de coton. Cotes nominales. Reçu 105 balles. Exporté 136.

New York, 6—Argent, près par demande 6 à 7, escompte 7 à 8. Or, même cote pour toute la journée. Nouveaux bons 109 7/8—10—40, 103 3/8—7—30, 107 3/8. Actions plus faibles à la clôture.

Charleston, 6—Coton plat. Prix en baisse de 1/2. Vendu 130 balles